

Raemy

ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSICIENS

Romont, le 30 août 1990

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des délégués du 18 novembre 1989

1. Nous débutons l'assemblée à 14h00. Après un mot de bienvenue, notre président, M. Richard Tarrès, nous informe d'un léger changement dans le tractenda, puisqu'à la demande de M. Gilbert Mettraux, nous traiterons le point No 9 à la place du point No 5, M. Mettraux devant se rendre à une autre assemblée le même jour.

M. Richard Tarrès salue la présence de MM. Paul Barbey et Jean-Denis Cornu, tous deux Président d'Honneur de notre association, de M. Gilbert Mettraux, M. François Raemy, des représentants de la presse de nos Membres d'Honneur et des moniteurs présents.

Il excuse l'absence de M. Lauper, de M. Rohrbasser, de M. Eric Conus, de Mlle Monique Pugin, de M. Chavaillaz et de M. Pascal Pichonnaz.

Appel des sociétés

Une seule société est absente et excusée : Broc.

Désignation des scrutateurs

La société de Neyruz désigne deux délégués pour 1990 : MM. Curty et Grosset.

2. La secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués. Celui est approuvé à main-levée.

3. Rapport du président

Notre président Richard Tarrès rappelle qu'il est à la tête de notre association depuis une année seulement et exprime tout le plaisir que cette fonction lui a apportée. Il remercie en termes élogieux les membres du comité et de la commission de musique. Tous les gens engagés forment une équipe soudée au sein de laquelle l'excellente collaboration et la bonne entente constituent un rempart efficace face à tous les problèmes que cette équipe est appelée à résoudre.

./.

L'année écoulée a surtout été marquée par le camp musical 1989. A ce sujet, M. Richard Tarrès remercie les autorités communales de Romont ainsi que le directeur de l'ESG. La qualité de l'enseignement, assurée par 20 monitrices et moniteurs bénévoles, y était excellente. L'ambiance était chaleureuse et détendue.

Quelques moments forts du camp 1989 :

- la conférence de M. Eric Conus, qui a présenté les différentes possibilités de formations instrumentales
- la démonstration de l'Orchestre d'Harmonie de Fribourg, dirigée par M. Jean-Daniel Lugin
- la soirée disco du mercredi soir
- la qualité du concert final du vendredi soir.

Il saisit l'occasion pour remercier chaleureusement l'équipe cuisine, sans laquelle rien ne serait possible et relève que, malgré les différences d'âge assez grandes existant entre les cadets, nous n'avons rencontré aucun problème grave de discipline.

M. Richard Tarrès ne manque pas d'annoncer les 2 événements majeurs de la saison 1989-1990 :

- le camp musical 1990
 - la 10ème Fête Cantonale des Cadets à Neyruz les 29 et 30 juin 1990.
- Il remercie chaleureusement le CO, représenté par son président M. Gilbert Mettraux.

Notre président rappelle ensuite que la presse écrite et télévisuelle n'est faite l'écho d'une de nos grandes préoccupations : la baisse des effectifs de nos corps de cadets. Il insiste sur la nécessité à remédier à cet état de fait, en trouvant des moyens d'actions concrètes. C'est pourquoi il encourage à une plus large concertation entre les membres de notre association, la commission de musique et le comité cantonal, afin de travailler dans le même sens, en collaboration avec les associations musicales du canton. Il en appelle à une prise de conscience du problème et souhaite que les réactions face à cette question soient positives.

M. Richard Tarrès salue en particuliers nos deux Présidents d'Honneur ainsi que les Membres d'Honneur présents, et remercie les membres de la presse pour leur soutien constant.

Il conclut en remerciant l'assemblée et nous donne rendez-vous à Neyruz, à la Fête Cantonale des Cadets 1990.

4. Rapport du président de la commission de musique

M. Bernard Maillard, président de la commission de musique, entame son rapport par une brève explication de l'organisation du dernier camp, et donne la liste des monitrices et moniteurs qui y ont participé. Il les remercie chaleureusement. Leur tâche n'est en effet pas facile et demande des aptitudes aussi bien musicales que pédagogiques. Les cadets sont très sensibles à la qualité de la relation qu'ils entretiennent avec leur moniteur ou leur monitrice. Il saisit l'occasion pour lancer un appel aux moniteurs présents intéressés par le prochain camp et les invite à le contacter sans tarder.

La nouveauté musicale du camp 1989 s'appelait FORMATION AVANCEE, et cette réunion des meilleurs éléments, a permis aux cadets concernés d'élargir un peu plus leurs connaissances musicales et de jouer des pièces un peu élaborées. Cette expérience sera renouvelée. M. Bernard Maillard se déclare très satisfait du camp 1989 dans son ensemble, et juge le concert final très réussi, tant du côté musical, que du côté du public, qui s'est montré très nombreux et très enthousiaste.

Il n'oublie pas de remercier la direction et le comité de l'ESG pour la mise à disposition de l'école, car les journées de travail se sont ainsi passées dans des conditions optimales.

M. Bernard Maillard remercie également M. Eric Conus, pour l'intérêt qu'il a su susciter chez les cadets par sa conférence, ainsi que M. Jean-Daniel Lugin qui leur a permis de faire la découverte de nouveaux instruments à travers l'Harmonie de Fribourg.

Il en arrive sur le sujet du questionnaire que les cadets remplissent à la fin du camp. Il nous donne quelques chiffres sur lesquels la commission de musique a basée sa réflexion : 40 % des cadets passent le test d'inscription, 70 % sont favorables à la formation avancée et 69 % ont travaillé leur programme avant le camp.

M. Bernard Maillard conclut en remerciant tous les responsables de sociétés, ainsi que le comité et ses collègues de la commission de musique. Le travail accompli en faveur des jeunes sera bénéfique à nos corps de musique et nous devons en faire notre principal objectif.

5. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes

M. Claude Castella, caissier, procède à la lecture des comptes du camp 1989. Il en résulte un bénéfice de **Fr. 2'004.10.**

Cependant il est clair que ce bénéfice est uniquement dû aux dons fort généreux dont l'ACFCM a été l'objet lors du concert final du vendredi soir.

./.

Nous apprenons en outre que le solde des avoirs est de Fr. 3'356.10, donc une augmentation de Fr. 2'059.25 par rapport à 1988.

La société de Cottens a procédé à la vérification des comptes avant l'assemblée. M. Borcard nous en confirme l'authenticité et remercie notre caissier pour son sérieux.

Les comptes sont approuvés par acclamation.

6. Fête cantonale de Neyruz 1990

M. Gilbert Mettraux, président du C.O. s'excuse de son intervention dans le tractanda, et avec enthousiasme, nous donne quelques explications sur l'organisation de la 10ème Fête Cantonale des Cadets.

La date a été fixée en fonction de la Fête Cantonale de Marly (mai 1990) et de la Fête Cantonale des Chorales d'Enfants (14-15-16 juin 1990).

Le comité a déjà prévu une cantine de 1500 places, les concours auront lieu à l'église et les experts seront MM. Eric Conus et Charles-Henri Bovet.

M. Gilbert Mettraux nous explique le programme de la fête :

- vendredi 29.06.1990 : loto + bal
- samedi 30.06.1990 : le matin le Kiosque à musique (à confirmer)
à midi : rencontres avec anciens habitants
l'après-midi : début des concours
le soir : fanfare invitée : Cadets de Zug
- dimanche 01.07.1990 : le matin : reprise des concours
à midi : banquet officiel
l'après-midi : le cortège
clôture par le morceau d'ensemble

Prix de la carte de fête : Fr. 15.-- est accepté à main-levée.

Il lance un appel aux sociétés, afin que celles-ci réservent un accueil favorable aux tombolas. En outre, seules 11 sociétés se sont inscrites pour le moment, et la fête serait évidemment plus belle si tous les corps de cadets y participaient.

La société de Le Crêt explique qu'en raison d'un déplacement de la fanfare en France, elle ne s'est pas encore inscrite.

L'EJRD, représenté par M. Daniel Python, demande quelques renseignements sur l'ordre de passage. Celui-ci est déterminé par les kilomètres qui séparent les différents corps de cadets de Neyruz.

M. Richard Tarrès remercie M. Gilbert Mettraux et souhaite plein succès à Neyruz pour cette 10ème Fête Cantonale des Cadets Musiciens.

./.

6. Fixation de la cotisation annuelle

L'assemblée décide à main-levée de la maintenir à Fr. 20.--

7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée

Le président M. Richard Tarrès propose la société de Neyruz; ce choix est approuvé par l'assemblée.

8. Démissions

Aucune démission n'est annoncée.

9. Admissions

Avec plaisir, nous accueillons deux nouveaux membres :

- a) L'EMCB, soit l'Ensemble Musical des Cadets de la Brillaz. Cette société est née du regroupement les sociétés d'Autigny, Cottens, Neyruz, Onnons, Avry-sur-Matran et Prez-vers-Noréaz. Les villages de Chénens, Cojolens, Corsery, Grandsivaz, Lentigny, Lovens et Noréaz contribuent également à renforcer l'effectif.

L'EMCB est fort de 32 membres, il est dirigé par M. Jean-Bernard Coquoz et le comité est présidé par M. Philippe Nicolet.

Chaque société membre de l'EMCB a son propre comité.

M. Daniel Python, représentant de l'EJRD, demande quels sont les avantages de ces diverses sociétés déjà membres de l'ACFCM à faire partie de l'ACFCM à travers l'EMCB. Réponse de M. Richard Tarrès sur la bonne circulation de l'information, la double réception de la correspondance et la possibilité pour tous les cadets concernés de s'inscrire aux camps musicaux.

- b) ONNENS, société représentée par M. Alain Codourey, son directeur. Elle compte actuellement 17 membres et souhaite devenir membre de l'ACFCM, afin de bénéficier d'un meilleur encadrement et de participer aux activités de notre association.

Ces deux nouveaux membres sont acceptés par acclamation.

10. Camp musical 1990

M. Richard Tarrès nous communique tout d'abord que le camp aura lieu les 17, 18 19 et 20 avril 1990, soit la semaine après Pâques, comme de coutume.

Il se déroulera à Romont, à l'ESG pour l'enseignement et tous les repas et à la caserne de Drognens pour le logement. Concernant le logement, nous sommes en possession de la confirmation orale de l'intendance de Drognens.
./.

La confirmation écrite ne devrait pas tarder.

Le concert final aura lieu dans la halle des Sports de la caserne de Drogens.

L'infrastructure du camp est donc pratiquement en place et notre président cède la parole à notre chef technique, soit M. Bernard Maillard, président de la commission de musique.

M. Bernard Maillard, président de la commission de musique nous parle tout d'abord du test d'inscription du camp. En effet, celui-ci n'est pas vraiment respecté par les directeurs de corps de cadets et la commission de musique a remis en question son utilité. C'est pourquoi, pour le camp prochain, les nouvelles prescriptions pour l'inscription au camp seront envoyées aux directeurs. Il est évident que les exigences minimales restent les mêmes et la commission de musique compte sur cette collaboration basée sur la confiance pour que le niveau des élèves envoyés soit adéquat.

D'autre part, il nous informe que le système des deux formations sera quelque peu remanié. Comme de coutume, les cadets bénéficieront d'une conférence durant le camp. Pour le camp 1990, nous avons invité M. Pascal Favre, directeur, compositeur et pédagogue de Suisse Romande, qui leur parlera des problèmes de l'échauffement.

Enfin, M. Bernard Maillard nous rappelle que les inscriptions se rendent le jour de l'assemblée, et remercie les directeurs et présidents qui respectent ce délai.

11. Propositions des sections

Aucune proposition n'est faite.

12. Propositions du comité et de la commission de musique

- Rencontres Musicales :

La commission de musique, représentée par son président, M. Bernard Maillard, nous propose d'instaurer des **Rencontres Musicales**. Celles-ci auraient lieu tous les deux ans, en alternance avec les fêtes cantonales de cadets.

En effet, nos cadets sont, de l'avis de la commission de musique, en mal de prestations et manquent d'éléments de stimulation.

Ces rencontres seraient organisées en toute simplicité par la société candidate en collaboration avec le comité cantonal et la commission de musique cantonale, et permettraient aux cadets de préparer un petit programme intéressant, et surtout de se retrouver. Le débat est ouvert :

./.

L'assemblée ne semble pas contre le projet; M. Ph. Nicolet demande quelques précisions sur la prestation musical en elle-même. Celle-ci se déroulera sous la forme d'un concert, sans concours.

L'assemblée donne son accord à main-levée pour l'élaboration d'un projet par le comité cantonal et la commission de musique.

- Augmentation du coût d'inscription au camp

Actuellement le coût d'inscription au camp est le suivant :

Fr. 30.-- pour les membres de l'ACFCM

Fr. 50.-- pour les non-membres de l'ACFCM

Le budget du camp est chaque année déficitaire et nous parvenons à équilibrer les comptes grâce aux nombreux dons dont nous bénéficions. Cependant, il est dangereux, à long terme, de devoir compter sur les dons pour prévoir les dépenses.

Le comité propose donc d'augmenter le coût d'inscription à :

Fr. 35.-- pour les membres de l'ACFCM

Fr. 55.-- pour les non-membres de l'ACFCM.

Cet apport supplémentaire nous permettra d'améliorer les points suivants :

- le salaire des moniteurs
- les transports (exemple Drognens-ESG)
- les soirées d'animation.

L'assemblée accepte cette augmentation à main-levée.

13. Nomination de nouveaux Membres d'Honneur

Le comité cantonal propose Mme Liliane CORNU et Marie-Claire MAILLARD Membres d'Honneur.

Ces deux dames ont oeuvrés bénévolement pour notre association durant les camps musicaux, au sein de l'équipe cuisine, et elles ont également supporté les nombreuses absences dues à l'engagement de leurs maris pour notre association. Notre président M. Richard Tarrès les en remercie chaleureusement.

L'assemblée les désigne Membres d'Honneur par acclamation.

14. Remise des diplômes de Président d'Honneur et de Membres d'Honneur

M. Jean-Denis Cornu reçoit son diplôme de Président d'Honneur, tandis que MM. Michel Pugin, René Wicht et François Fasel reçoivent leurs diplômes de Membres d'Honneur.

./.

M. Richard Tarrès leur exprime ainsi toute notre reconnaissance pour les heures de travail, de patience et de dévouement données à notre association.

M. Jean-Denis Cornu, nouveau Président d'Honneur, remercie le comité, la commission de musique et l'assemblée avec émotion et, au nom de tous ces nouveaux Membres et Président d'Honneur assure notre association de leur continuel soutien.

M. Paul Barbey, Président d'Honneur, prend la parole pour féliciter MM. Cornu, Pugin, Wicht et Fasel et les remercie pour leur dévouement.

15. Divers

- M. Richard Tarrès saisit l'occasion pour remercier l'équipe de la cuisine, soit Mesdames Oberson, Kolly, Maillard et Jacquenoud, ainsi que M. Oberson.

Leur disponibilité et leur force de travail sont indispensable au bon déroulement de nos camps.

- M. Daniel Python de l'EJRD demande quelques précisions sur les entreprises qui nous aident et notre président lui donne des explications quant aux dons de Nestlé, Milco, Migros, etc.

- M. François Raemy, représentant du comité cantonal, excuse l'absence de M. Bernard Rohrbasser, retenu ailleurs. Il a suivi attentivement l'assemblée, et remercie de comité cantonal et la commission de musique cantonale pour leur travail. Le soucis commun de tous les musiciens devraient se situer au niveau de la jeunesse, car la baisse des effectifs est inquiétante et il est nécessaire de s'unir pour trouver une solution au niveau des écoles, des sociétés de chant et de musique. Il lance l'idée de créer un comité mixte, qui serait chargé de coordonner tous nos efforts. M. François Raemy remercie les directeurs de cadets, pour leur travail difficile et astreignant. Il fait preuve d'un enthousiasme communicatif et l'assemblée l'en remercie par acclamation.

Notre président, M. Richard Tarrès le remercie et se réjouit de cette volonté évidente de collaboration, qui s'annonce importante pour le futur de notre association. Il retient l'idée d'un comité mixte, solution qui lui semble positive et efficace.

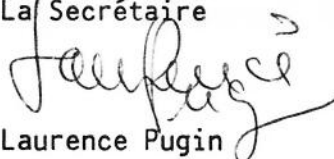
- M. Claude Magnin, représentant de la commune de Cottens remercie l'association et nous donne les salutations du Conseil Communal. La commune de Cottens nous offre le verre de l'amitié.

./.

- M. Paul Barbey, Président d'Honneur prend la parole et nous dit sa joie de pouvoir participer à l'assemblée. En 1972, lors de la fondation de notre association, les objectifs étaient les mêmes que ceux d'aujourd'hui. Il déplore le fait que la Société Cantonale des Musiques ne se soit pas intéressé à notre association, malgré l'évidence de la nécessité de collaborer. Il souhaite que la musique soit aussi favorisée que le sport par les médias.
Il termine par des remerciements à l'égard du comité et conclut en lançant : "Vive l'ACFCM" !
Notre président le remercie de son inlassable intérêt et notre nouveau Président d'Honneur, M. Jean-Denis Cornu lui présente ses vœux à l'occasion de ses 80 ans, fêtés en décembre prochain.
- M. Richard remercie la Télévision Suisse Romande, pour sa présence au camp 1989, ainsi que la presse pour son soutien constant.

Notre président, M. Richard Tarrès termine l'assemblée à 16h00, en nous donnant rendez-vous à Neyruz, pour la Fête Cantonale des Cadets Musiciens.

La Secrétaire



Laurence Pugin